

## **Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions Composant le Capital au 31 janvier 2015**

**Conformément aux articles L.233-8 II du Code de Commerce et 223-16 du Règlement Général de  
l'Autorité des Marchés Financiers**

Nombre d'actions composant le Capital	3 284 930
Nombre Réel de droits de votes (déduction faite des actions auto-détenues)	3 488 957
Nombre théorique des droits de vote (y compris actions auto-détenues)*	3 504 830

\*En application de l'article 223-11 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers